

N° 19

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Séance du Jeudi 11 Décembre 1919

	Pages
Conseil Municipal :	
Installation	1079
Délégations — Elections sénatoriales, Nominations.....	1087
Vœux. — Ecoles, Installation du Conseil Municipal, Jour de congé.....	1090
Administration Municipale :	
Maire et Adjointe. — Nominations	1079
Election du Maire. — Marque de sympathie.....	1080
Services Municipaux :	
Installation du Conseil Municipal — Congé.....	1090
Levée des peines disciplinaires.....	1091

L'an mil neuf cent dix-neuf, le Jeudi onze Décembre, à six heures du soir, les Membres du Conseil municipal de la Commune de Lille, proclamés par le Bureau électoral à la suite des opérations des trente Novembre et sept Décembre, se sont réunis dans la salle des délibérations sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents MM. les Conseillers municipaux :

1. -- DELORY.
2. -- SAINT-VENANT.
3. -- VERHAEGHE.
4. -- BARDOU.
5. -- GUELTON.
6. -- MOITHY.
7. -- CARLIER.
8. -- GOUDIN.
9. -- MASSON.
10. -- BEAUREPAIRE.
11. -- DHILLY.
12. -- WILLEMS.
13. -- SALENGRO.
14. -- RAGHEBOOM.
15. -- DOYENNETTE.
16. -- COUSSEMENT.
17. -- CRETON.
18. -- GHESQUIÈRE.
19. -- DENEUBOURG.
20. -- CRAMETTE.
21. -- MULLIER.
22. -- COOLEN.
23. -- LALLAU.
24. -- COUROUBLE.
25. -- BAUCHE.
26. -- DHOOSCHE.
27. -- DUJARDIN.
28. -- CNUDE.
29. -- DARRAGUS.
30. -- VANDENBERGHE.
31. -- GIRARDIN.
32. -- MARTIN.
33. -- LOBERT.
34. -- BOSIER.
35. -- PEETERS.
36. -- BONDUES.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. BRACKERS D'HUGO, Adjoint, faisant fonctions de Maire qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer : MM. DELORY, SAINT-VENANT, VERHAEGHE, BARDOU, GUELTON, MOITHY, CARLIER, GOUDIN, MASSON, BEAUREPAIRE, DHILLY, WILLEMS, SALENGRO, RAGHEBOOM, DOYENNETTE, COUSSEMENT, CRETON, GHESQUIÈRE, DENEUBOURG, CRAMETTE, MULLIER, COOLEN, LALLAU, CGUROUBLE, BAUCHE, DHOOSCHE, DUJARDIN, CNUDDÉ, DARRAGUS, VANDENBERGHE, GIRARDIN, MARTIN, LOBERT, BOSIER, PEETERS, BONDUES dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

*Conseil Municipal.
Installation.*

M. DELORY, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi, pour secrétaire, M. SALENGRO.

ELECTION DU MAIRE

Premier tour de scrutin

Le PRÉSIDENT, après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi du 5 avril 1884, a invité le Conseil à procéder au bulletin secret, et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.

*Maire et Adjoins.
Nominations.*

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé, au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	36
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	35
Majorité absolue : 18.	

A obtenu : M. DELORY, trente-cinq (35) voix.

M. DELORY, Gustave, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

La Musique Municipale des Sapeurs-Pompiers joue la *Marseillaise* qui est écoutée debout.

M. DELORY. — J'aurais quelques mots à vous dire, mais je crois qu'il serait préférable de procéder, immédiatement, à la nomination des adjoints pour vous permettre d'écouter, avant la nomination des délégués sénatoriaux, les quelques mots que je crois devoir prononcer au début du mandat que nous commençons à remplir.

Election du Maire.

*Marque
de sympathie.*

M. DUJARDIN. — Mon cher Camarade. Au nom des élus municipaux ainsi que de la Commission administrative de la Section Lilloise du Parti Socialiste, veuillez accepter ces fleurs comme gage de sympathie. Vous pouvez compter sur vos anciens collaborateurs lillois ainsi que sur les jeunes élus. Camarade Delory, Monsieur le Maire, acceptez cet hommage.

M. LE MAIRE. — Messieurs, cette marque de sympathie m'est excessivement sensible, non que je doutais du concours dévoué que mes collaborateurs anciens et nouveaux vont m'apporter, mais parce que nous avons tellement l'habitude de travailler ensemble et parce que leur collaboration journalière a toujours été pour moi d'une telle sympathie, que je ne croyais pas qu'elle serait fortifiée des superbes fleurs que vous m'apportez aujourd'hui.

Je compte surtout sur leur concours : 1° pour rendre notre tâche plus facile ; 2° pour essayer de donner à notre Cité la prospérité qu'elle mérite.

J'ai la conviction que pour y arriver, il faut un travail acharné et que je peux leur demander, quoi qu'en disent nos adversaires, j'ai la certitude de trouver parmi eux des concours indispensables pour remplir, dans cette Mairie, une œuvre utile à tous les Lillois.

Maintenant, qu'il me soit permis de remercier les membres de la Musique des Sapeurs-Pompiers qui, malgré les difficultés de rentrer chez eux, n'ayant plus de moyens de communications à cette heure tardive, n'ont pas craint de se déranger, malgré les fatigues d'une journée bien remplie et l'impossibilité de passer leur soirée en famille, pour venir prêter leur concours à la cérémonie d'installation du nouveau Conseil municipal. Je dois dire à notre Musique municipale que, si nous ne lui manifestons pas aujourd'hui toute la sympathie que nous avons pour elle, nous trouverons dans le cours de notre mandat souvent l'occasion de la lui manifester. (*Applaudissements.*)

Nous allons donc procéder, immédiatement, à la nomination du premier adjoint :

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. DELORY, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	36
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	35

Majorité absolue : 18.

A obtenu : M. GOUDIN, Georges, trente cinq (35) voix.

M. GOUDIN, Georges, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	36
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	35

Majorité absolue : 18.

A obtenu : M. SAINT-VENANT, Charles, trente-cinq (35) voix.

M. SAINT-VENANT, Charles, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint.

ELECTION DU TROISIÈME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	36
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	1
	<hr/>
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	35
Majorité absolue : 18.	

A obtenu : M. VERHAEGHE, Désiré, trente-cinq (35) voix.

M. VERHAEGHE, Désiré, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint.

ELECTION DU QUATRIÈME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	36
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	1
	<hr/>
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	35
Majorité absolue : 18.	

A obtenu : M. BARDOU, Paul, trente-cinq (35) voix.

M. BARDOU, Paul, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint.

ELECTION DU CINQUIÈME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du cinquième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	36
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	35

Majorité absolue : 18.

A obtenu : M. MORTHY, Gaston, trente-cinq (35) voix.

M. MORTHY, Gaston, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint.

ELECTION DU SIXIÈME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du sixième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	36
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	35

Majorité absolue : 18.

A obtenu : M. GUELTON, Victor, trente-cinq (35) voix.

M. GUELTON, Victor, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint.

ELECTION DU SEPTIÈME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du septième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	36
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	35

Majorité absolue : 18.

A obtenu : M. WILLEMS, Gaston, trente-cinq (35) voix.

M. WILLEMS, Gaston, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint.

ELECTION DU HUITIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du huitième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	36
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	35
Majorité absolue : 18.	

A obtenu : M. RAGHEBOOM, Auguste, trente-cinq (35) voix.

M. RAGHEBOOM, Auguste, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint.

ELECTION DU NEUVIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du neuvième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	36
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	35
Majorité absolue : 18.	

A obtenu : M. CRETON, Fleury, trente-cinq (35) voix.

M. CRETON, Fleury, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

ELECTION DU DIXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du dixième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	36
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	35

Majorité absolue : 18.

A obtenu : M. DENEUBOURG, Auguste, trente-cinq (35) voix.

M. DENEUBOURG, Auguste, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint.

M. DELORY. — Avant de passer à la nomination des délégués sénatoriaux, je vous demande, Messieurs, de confirmer dans son poste de Secrétaire du Conseil, notre collègue Salengro. Que ceux qui sont de cet avis, veuillent bien témoigner en levant la main.

A l'unanimité, M. SALENGRO est nommé Secrétaire du Conseil municipal.

Pendant que l'huissier va passer pour récolter vos votes concernant les délégués sénatoriaux, le Secrétaire va vous donner lecture des divers articles de loi concernant cette élection. Je vais d'abord vous dire quelques mots, comme je vous l'ai promis tout à l'heure :

Citoyens amis,

Il y a quinze ans, une *juxtaposition* de haines, de rancunes et d'ambitions non satisfaites forma un bloc qui arracha cette Administration des mains des délégués du Parti Socialiste.

Si depuis lors, nos adversaires l'ont conservée, ce ne fut que grâce à la fraude, et, sans l'épouvantable guerre que nous venons de subir, les principaux responsables de ces fraudes auraient fait connaissance avec la justice.

Si, pour les élections de cette année, un bloc fût de nouveau constitué

dans l'espoir de nous barrer la route, sa composition fut due surtout à la peur et au besoin de défendre des intérêts privés.

Malgré cet amalgame innommable, malgré toutes les calomnies déversées contre nous, le corps électoral a jugé, et nous revoici chargés des intérêts de la Ville.

Sachant devant quelles difficultés vous allez vous trouver demain, nos adversaires crient déjà à la faillite.

Par un travail acharné, par une compréhension des besoins de nos concitoyens, il faut les faire mentir sur ce point comme ils ont menti sur les autres.

Oh ! je ne viens pas relever ici tout ce qu'il y a eu de calomnieux dans la campagne électorale. Le temps est trop précieux. Je ne veux que vous dire : Amis, puisque vous venez de me faire le grand honneur de m'appeler à la présidence de l'Administration, il faut que je puisse compter sur votre concours le plus absolu. Ce ne sera pas de trop pour accomplir l'énorme tâche qui nous attend.

Et maintenant, qu'il me soit permis, en votre nom à tous, de remercier les 16.800 électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Nous nous efforçons de leur prouver que ce n'est pas en vain qu'ils ont compté sur nous.

Quant aux 16.600 électeurs qui votèrent pour nos adversaires, nous leur disons que s'ils n'ont pas de représentants directs dans cette Assemblée, ce n'est pas de notre faute.

Mais, comme après la bataille il ne reste que des Lillois, ils doivent se souvenir que cette maison est la maison commune, et que chaque fois qu'il s'agira des intérêts et de l'avenir de notre Cité, il ne peut y avoir ni blancs, ni bleus, ni rouges, il n'y a que des Lillois.

Je termine donc ces quelques mots en réunissant deux cris qui nous sont chers :

Vive Lille !

Vive la République Démocratique et Sociale !

L'an mil neuf cent dix-neuf, le Jeudi onze Décembre, à sept heures du soir, le Conseil Municipal de la Commune de Lille, s'est réuni dans la Salle des délibérations, sous la présidence de M. DELORY, Maire.

*Elections
sénatoriales.
Nomination de Dé-
légués.*

Étaient présents MM. les Conseillers municipaux :

- | | |
|--------------------|---------------------|
| 1. — DELORY. | 19. — DENEUBOURG. |
| 2. — SAINT-VENANT. | 20. — CRAMETTE. |
| 3. — VERHAEGHE. | 21. — MULLIER. |
| 4. — BARDOU. | 22. — COOLEN. |
| 5. — GUELTON. | 23. — LALLAU. |
| 6. — MOITHY. | 24. — COUROUBLE. |
| 7. — CARLIER. | 25. — BAUCHE. |
| 8. — GOUDIN. | 26. — DHOOSCHE. |
| 9. — MASSON. | 27. — DUJARDIN. |
| 10. — BEAUREPAIRE. | 28. — CNUDBE. |
| 11. — DHILLY. | 29. — DARRAGUS. |
| 12. — WILLEMS. | 30. — VANDENBERGHE. |
| 13. — SALENGRO. | 31. — GIRARDIN. |
| 14. — RAGHEBOOM. | 32. — MARTIN. |
| 15. — DOYENNETTE. | 33. — LOBERT. |
| 16. — COUSSEMENT. | 34. — BOSIER. |
| 17. — CRETON. | 35. — PEETERS. |
| 18. — GHESQUIÈRE. | 36. — BONDUES. |

Le Conseil a élu pour secrétaire : M. SALENGRO.

M. le Président a donné lecture :

1° Des articles de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs, modifiés par la loi du 9 décembre 1884 ;

2° Du décret de convocation des Conseils municipaux à l'effet de procéder à l'élection de leurs délégués et suppléants en vue de l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu le 11 Janvier prochain dans le département.

3° De l'article 1^{er} § 3 de la loi du 30 Décembre 1875 et des articles 3 et 4 du décret du 3 Janvier 1876, visés dans le décret de convocation.

ELECTION DES DÉLÉGUÉS

Premier tour de scrutin

LE PRÉSIDENT a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débat, au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de 24 délégués.

M. LE MAIRE. — Nous allons procéder au dépouillement du scrutin pour l'élection des délégués sénatoriaux.

Pour ne pas avoir à répéter, à chaque bulletin, les noms des candidats, qui y sont inscrits, M. le Secrétaire général mettra ces bulletins dans un certain ordre, en faisant un paquet de ceux qui sont conformes l'un à l'autre, et un autre paquet de ceux qui sont modifiés.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à 7 heures 05 ; il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	36
Majorité absolue.....	19

Ont obtenu :

MM.

WELHOFF, Bernard.....	36 voix.	DELORY, <i>Gaston</i>	36 voix
LEVY, Frédéric.....	36 »	SCHIETECATTE, Léon.....	36 »
RAUX, Emile.....	36 »	CARLIER, René.....	36 »
VINCHE, Emile.....	36 »	BATAILLE, Désiré.....	36 »
VINCKE, Charles.....	36 »	POUILLANTE, Eugène....	36 »
VERBECQUE, Jules.....	36 »	LETERNE, Jules.....	36 »
JOYE, Joseph.....	36 »	OTTELARD, Léon.....	36 »
DELORY, Gabriel.....	36 »	BAILLY, Edmond.....	36 »
VISEUR, Emile.....	36 »	BAILLEUL, Charles.....	36 »
OMBROUCK, Gustave.....	36 »	MARCHAND, Gustave.....	36 »
DOUAI, Charles.....	36 »	LEGRU, Jules.....	36 »
THYL, Charles.....	36 »	ROHART, Auguste.....	36 »

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

MM.

WELHOFF, Bernard.

LEVY, Frédéric.

RAUX, Emile.

VINCHE, Emile.

VINCKE, Charles.

VERBECQUE, Jules.

JOYE, Joseph.

DELORY, Gabriel.

DELORY, Gaston.

SCHIEFECATTE, Léon.

CARLIER, René.

BATAILLE, Désiré.

POUILLANTE, Eugène.

LETERNE, Jules.

OTTELARD, Léon.

BAILLY, Edmond.

VISEUR, Emile.

OMBROUCK, Gustave.

DOUAI, Charles.

THYL, Charles.

BAILLEUL, Charles.

MARCHAND, Gustave.

LEGRU, Jules.

ROHART, Auguste.

ÉLECTION DES SUPPLÉANTS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de 5 suppléants.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin, qui a suivi immédiatement le dépôt des votes, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	36
Majorité absolue.....	19

Ont obtenu :

MM.

MUSMACQUE, Albert.

WALGER, Jérôme..... 36 »

HENRI, Ernest..... 36 »

DOYENNETTE, Amédée.

SEYNAVE, Camille.

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

MM.

MUSMACQUE, Albert.

WALGER, Jérôme.

HENRI, Ernest.

DOYENNETTE, Amédée... 36 voix.

SEYNAVE, Camille.

M. LE MAIRE. — Notre ordre du jour est épuisé. Avant de lever cette séance, je tiens à remercier mes Collègues de la régularité avec laquelle ils sont venus assister à cette première réunion. Je suis persuadé qu'aux séances suivantes les Conseillers municipaux montreront la même régularité. Aujourd'hui, votre présence à tous nous a fait gagner énormément de temps, étant donné que la loi réglant le scrutin pour l'élection des délégués sénatoriaux déclare que, dans le cas d'absence d'un seul des membres du Conseil, le scrutin doit rester ouvert une heure de plus.

Si cela s'était produit, vous auriez éprouvé, pour rejoindre votre famille, les inconvénients qui résultent du manque de moyens de locomotion qui ne s'explique pas, un an après la libération de Lille. Votre régularité prouve qu'en gagnant du temps, il vous sera permis de faire du bon travail et de donner, dans un délai assez court, à nos concitoyens, beaucoup plus de satisfactions qu'ils n'en ont pu obtenir jusqu'à présent.

*Services
municipaux.
Congé.*

M. DUJARDIN. — A l'occasion de l'installation du Conseil municipal, j'ai l'honneur de formuler le vœu que l'Administration accorde un jour de congé au personnel municipal, lundi prochain 15 courant, et que, pour les employés qui assureront le fonctionnement des bureaux, la même faveur soit accordée à tour de rôle.

M. LE MAIRE. — Je crois être l'interprète de mes Collègues de l'Administration municipale en disant que nous accueillons favorablement ce vœu et qu'un jour de congé sera accordé, lundi prochain, au personnel municipal. Pour les bureaux qui devront fonctionner, les employés qui n'auront pu profiter de cette faveur, l'auront plus tard à certains jours, selon les nécessités du service.

*Ecoles de la Ville.
Jour de congé.
Vœu.*

M. WILLEMS. — Je demande s'il ne serait pas possible d'appliquer, également, ce congé aux écoles de la Ville.

M. LE MAIRE. — Nous ne pouvons, malheureusement, qu'émettre un vœu à cet égard, mon cher Collègue, quoique la plus grande partie des dépenses de l'Instruction primaire soit supportée par la Ville. Je m'associe, bien volontiers, à la proposition de notre Collègue Willems, tendant à accorder un jour de congé aux écoliers. Si cette faveur était accordée par l'Administration préfec-

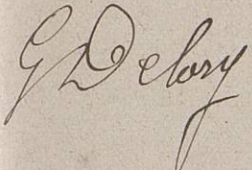
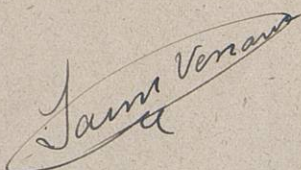
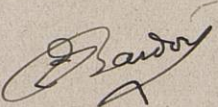
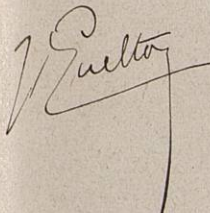

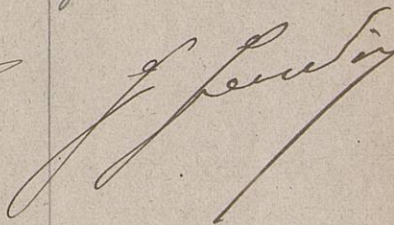
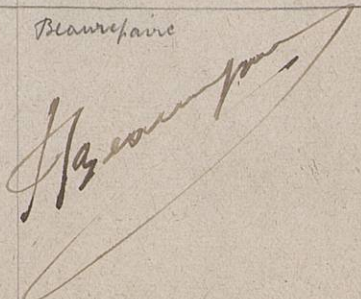
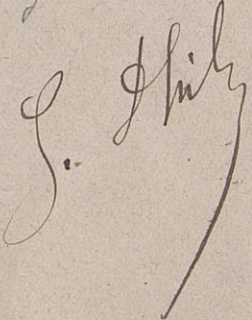
torale, celle-ci, pour une fois, montrerait quelque bienveillance à l'égard des élus socialistes de la Ville de Lille.

M. DARRAGUS. — A cette occasion, ne pourrait-on lever les punitions infligées aux Sapeurs-Pompiers et Sergents de Ville ?

Services
municipaux.
Levée des peines
disciplinaires
Vœu.

M. LE MAIRE. — Cette question sera renvoyée à l'examen de l'Administration municipale qui se réunira demain. Il faut faire une distinction entre les différentes punitions. Pour celles qui sont légères, je puis dire d'avance qu'elles seront probablement levées. Il y en a d'autres plus graves qui demandent à être examinées avant qu'une décision soit prise. Nous sommes décidés à nous montrer aussi bienveillants que possible pour les employés municipaux, à condition que ceux-ci donnent un travail régulier et en rapport avec les appointements qui leur sont servis.

La séance est levée à 7 heures 20.

<i>Delory</i> 	<i>Saint-Venant</i> 	<i>Verhaeghe</i> 	<i>Brandou</i> 
<i>Quellon</i> 	<i>Maithy</i> 	<i>Carlier</i> 	<i>Gondin</i> 
<i>Mans</i> 	<i>Blanchard</i> 	<i>Shilly</i> 	<i>Willens</i> 

Luger Salengro

M. Nuyssboom
W.

E. Doyenne

Coudremont

aton

Jherquin

Denenbourg

Erambe

J. Couston

~~J. Jherquin~~

A. Denenbourg

L. Erambe

allier

Coolen

Lallan

Loumouli

J. Maullin

P. Coolen

Lallan René

A. Courvally

meuse

Shoosche

Duyardin

Onidde

A. Bauche

M. Shoosche

M. Duyardin

Onidde

meuse

Vandenburgh

Finardin

Martin

Darragous

E. Vandenburgh

J. Finardin

Ph. Martin

bert

Bosier

Picters

Bondues

H. Colbert

Bosier

Picters

D. Bondues